



Attribuer la catégorie :

---

## [PARCOURSUP] POINT D'ETAPE OBLIGATOIRE

À Brouillard Xavier, Dos Santos Antunes Harry, Élèves TES, Élèves T L, Élèves T S1, Élèves T S2

---

MJ Mathiron Jean-Christophe

12:57

Madame, Monsieur,

**Du 29 juin au 1er juillet**, un point d'étape Parcoursup est prévu pour permettre à votre enfant de faire un point sur sa situation en confirmant ses choix et, si besoin de demander un conseil pour échanger sur son dossier.

**Votre enfant doit impérativement valider son point d'étape s'il n'a que des vœux en attente ou s'il a accepté une proposition d'admission tout en maintenant des vœux en attente.** Concrètement, cela signifie qu'il doit se connecter à son dossier **entre le 29 juin et le 1er juillet** pour confirmer les vœux en attente qu'il souhaite maintenir.

Si ce délai n'est pas respecté, le ou les vœux « en attente » qu'ils avaient maintenus jusqu'alors seront considérés comme abandonnés.

Il recevra un rappel le premier et le dernier jour du point d'étape par mail, sms et application mobile.

S'il a besoin d'un conseil avant de valider son point d'étape, il peut contacter ses professeurs principaux ainsi que madame Glise.

Il peut aussi poser ses questions via la rubrique contact depuis son dossier ou le numéro vert Parcoursup (0800 400 070).

Bien cordialement,

--

Jean-Christophe Mathiron